



LE TAMBOUR

14 Mai 2009

Passage de la commission de contrôle des Petites Cités de Caractère



Les membres de la commission, Yves LE MOUER, Maire de Pontrieux, Président des Petites Cités de Caractère, Jean-Bernard VIGHETTI, délégué aux Petites Cités de Caractère, Anne GAUTIER, Adjoint au Maire de Tréguier, Jean-François HUMEAU, Maire de Rochefort-en-Terre, Claude MORIN, Maire honoraire de Quintin, Claire LUCAS, agent de valorisation du patrimoine aux Petites Cités de Caractère, Maël KERGUILLEC du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine et les élus de

Guerlesquin : Paul UGUEN, Maire, Daniel FUSTEC, Adjoint au Maire et Jean-Noël LE MOAL, Conseiller Municipal délégué au tourisme.

L'association des Petites Cités de Caractère procède tous les 5 à 10 ans à un contrôle du respect du label détenu par les 22 communes membres de son réseau. Il s'agit pour la commission de vérifier la conformité à la charte de l'association des réalisations et travaux mis en place par la commune mais également par les privés. Elle comporte de nombreux critères comme la création d'une Zone de Protection du Patrimoine Urbain et Paysager, l'entretien et la valorisation de l'espace public, les effacements de réseaux, le traitement de qualité des revêtements de voirie, la mise en lumière des monuments, la restauration des édifices publics, la suppression des « points noirs », l'encouragement à la réhabilitation du bâti privé, le traitement des abords privés visibles depuis l'espace public (interdiction du PVC dans le périmètre des Monuments Historiques, incitation à la mise en place d'enseignes et devantures intégrées au site...), le développement d'un tourisme patrimonial à l'année (accueil des visiteurs, animations culturelles et festives valorisant le patrimoine de la cité...), l'offre d'hébergements classés ou labellisés... Les critères auxquels la commune doit se soumettre sont certes nombreux et stricts mais ils garantissent aux habitants un cadre de vie agréable et aux visiteurs un patrimoine urbain bâti et paysager, dense et de qualité, constamment mis en valeur.

La réunion a porté point par point sur les éléments de la charte, notamment sur les efforts entrepris par Guerlesquin aussi bien dans le domaine public que privé.

Une visite de ville : centre historique, jardins de la Mairie, Porz ar Gozh Ker, Champ de Bataille, halles, Présidial, Office de Tourisme, le nouveau jardin de l'église... a permis à la commission de se rendre compte des réalisations et des projets qui restent à mettre en place.

Le résultat de la commission quant au maintien de Guerlesquin comme commune homologuée ne sera connu qu'en 2010, l'association des Petites Cités de Caractère souhaite effectivement visiter l'ensemble des communes membres avant d'apporter sa réponse.

Dans ce numéro :

Permanences du Maire et des Adjoints	2
Lotissement Hent ar Stoup	2
Autorisations d'urbanisme	2
Le Mai des Arts dans la Rue	2
Gros plan sur : « La Classe de CE2-CM1, année 84-85, école du Roudour »	3
Concours de fleuissement	3
Centre de loisirs d'été	3
Logements à louer	3
Associations et loisirs	3
Infos	4
Les dates à retenir	4

Permanences du Maire et des Adjointes

Voici les prochaines permanences du Maire et des Adjointes, du vendredi 18 h au lundi 8 h, en cas de mariage, décès ou de circonstances graves (accident, sinistre...). Ils sont également présents en Mairie le samedi matin.

- ◆ Week-end du 20 au 25 Mai : Martine JAOUEN

au 02.98.72.87.99 ou 06.18.59.22.66

- ◆ Week-end du 29 Mai au 2 Juin : Rémi LE MEUR au 02.98.72.81.44 ou 06.89.62.93.62
- ◆ Week-end du 5 au 8 Juin : Daniel FUSTEC au 02.98.72.81.13

Lotissement Hent ar Stoup : fin des travaux de viabilisation

Mardi 5 Mai, avait lieu la réception de travaux de viabilisation du lotissement communal Hent ar Stoup. 15 lots ont été réalisés, d'une superficie variant de 594 à

1021 m², au tarif de 6,50 € le m². Le plan du lotissement est consultable en Mairie. Les lots seront en vente chez Maître TILLY, Notaire à Guerlesquin.

Information sur les autorisations d'urbanisme

Toute personne ou entreprise qui réalise une nouvelle construction quelque soit sa superficie ou des travaux sur un bâtiment doit, même pour le changement de portes et fenêtres, déposer en Mairie soit une déclaration préalable, soit un permis de construire ou de démolir. Sans autorisation, le propriétaire s'expose à des poursuites. Guerlesquin étant labellisée Petite Cité de Caractère et dotée de deux édifices classés Monuments Historiques, l'église et le Présidial, l'Architecte des Bâtiments de

France émet des préconisations spécifiques sur les dossiers dont le terrain est situé dans un périmètre de 500 m de ces bâtiments (interdiction du PVC, enseignes de styles, velux encastrés...) Il est effectivement important que les constructions ou travaux réalisés respectent leur environnement ainsi que la charte régionale des Petites Cités de Caractère.

Avant d'entreprendre tous travaux, nous vous conseillons de vous renseigner en Mairie sur les démarches à effectuer.

Le Mai des Arts dans la Rue à Guerlesquin le 30 Mai à 19 h 12

Samedi 30 Mai, sept compagnies de théâtre de rue vont investir le centre ville de Guerlesquin grâce au partenariat de Morlaix Communauté et du Fourneau, Centre National des Arts de la Rue. Voici le programme de cette soirée festive :

- ◆ Les 3 coups seront donnés à 19 h 12 sur la Place du Martray
- ◆ 19 h 33 : Présentation des « Moulins de la perruque » par OpUS, salle du Conseil à Porz ar Gozh Ker et conte à rire « Gondebaud ou les malheurs d'un héros » par La Crieuse, Place du Présidial
- ◆ 20 h 03 : Danse acrobatique « Au-dessus des pâquerettes » par le Petit Zygomaticque, Place du Martray et théâtre de rue « Bordel de Boueb » par Les Grands Moyens
- ◆ 20 h 32 : Théâtre « d'arbre » « Le groupe de libération des Arbres » par Les Sanglés, Hent ar Feunteun (départ Place du Martray)
- ◆ 20 h 42 : Conte à rire « Gondebaud ou les malheurs d'un héros » par La Crieuse, Place du Présidial
- ◆ 21 h 33 : Musique burlesque « Le concert de cloches » par El Kerfi Marcel, Place du Martray et présentation des « Moulins de la perruque » par OpUS, salle du Conseil à Porz ar Gozh Ker
- ◆ 22 h 32 : Théâtre de rue « Chez Cocotte » par Carabosse, cour du café Le Bellassis



A partir de 19 h 30, un repas (tomate - salade, saucisse aux algues - pommes de terre aux échalotes - far breton), par Terroir en Fête et animé par les Paysans Chanteurs se tiendra sous les halles. Indepen'dance proposera devant la Mairie des démonstrations de danses modernes, une buvette sans alcool, des crêpes et de la barbe-à-papa ; l'Amicale des Communaux tiendra une buvette sur la place du Martray et vendra les boissons pour le repas sous les halles. Egalement au programme, du maquillage pour enfants par l'association Peinture sur soie.

Par ailleurs, nous lançons un appel à bénévoles pour les postes suivants : gardiennage des sites de 12h30 à 13h30 (4 personnes), distribution des programmes de 19 h à 20 h (2 personnes), sécurité du public pour le spectacle des Sanglés, de 20 h 30 à 20 h 50 et de 21 h 30 à 21 h 40 (4 personnes). Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en Mairie.

Gros plan sur...

« La classe de CE2-CM1, année 1984-1985, école du Roudour »



Vous reconnaîtrez de bas en haut et de gauche à droite :

♦ Gwénaél UGUEN, Jérôme GAVEAU, Stéphanie ROLLAND, Annabella DA COSTA, Sylviane LE FRIEC, Yves-Marie JOUANNET, Céline PRIGENT, Emmanuelle QUEAU, Rolando CAPITAO

♦ Gilles HENRY, Yann ANTOINE, Benoît BOULANGER, Christophe AUFFRET, Sébastien LABEYRIE, Stéphane LE CORRE, Antonio MARQUES CERQUEIRA, Olivier HAMON, Hélène RIOU, Marie-Thérèse HURUGUEN,

institutrice

- ♦ Sylvie LE CORRE, ?, Véronique PERLOT, Katell DAVID, Frédérique LE FOLL, Florence LE CORRE, David HAMON, Gaël LE ROUX, ... TUAL

Concours de fleurissement

Vous fleurissez votre maison, balcon, le bord de la voie publique ? Vous entretenez un parc ou un jardin visible de la rue et participez ainsi à l'embellissement de notre commune ?

Vous pouvez vous inscrire en Mairie au concours des maisons fleuries jusqu'au mardi 26 Mai midi. Le jury communal se réunira à la fin du mois.



Inscriptions au Centre de Loisirs

Le centre de loisirs doit ouvrir ses portes en Juillet à la garderie de l'école du Roudour, sous réserve de participants en nombre suffisant.

Afin de maintenir ce service, nous vous invitons à inscrire dès à présent votre ou vos enfants auprès de PULAMIR au 02.98.67.51.54.

Logements à louer

Urgent : un pavillon T4 situé 12 Toul Mouded est disponible dès à présent. Un dossier de candidature est à retirer en Mairie. Renseignements auprès d'Aiguillon Construction au 02.98.88.13.86.

Par ailleurs, une liste de logements à louer est consultable en Mairie et sur notre site Internet : www.guerlesquin.fr

Associations et loisirs

ACPG-CATM : Remise de médailles du Mérite Fédéral

A l'occasion de la cérémonie de commémoration du 8 Mai 1945, deux membres de l'association ACPG-CATM ont reçu la médaille du Mérite Fédéral, délivrée par la Fédération Nationale des ACPG-CATM en reconnaissance des services rendus à l'association.

Elles ont été remises à Jean LE GOFF et à Jean LE CAM par le Maire, Paul UGUEN. Edouard LE GALL, Président des ACPG-CATM leur a remis un diplôme.



Participation d'un Guerlesquinais au Parcours du souffle

Jean-Yves LE MENN a participé le 8 Mai au « Parcours du souffle », course cycloportive organisée par les pompiers de Brest en faveur de la lutte contre la mucoviscidose. Il a parcouru 150 kms. Nous le félicitons chaleureusement pour son engagement.

MAIRIE de GUERLESQUIN

Place Martray
BP 14
29650 GUERLESQUIN

Téléphone : 02 98 72 81 79
Télécopie : 02 98 72 90 64
E-mail : guerlesquin@wanadoo.fr
Site Internet : www.guerlesquin.fr

EDITION ET PRODUCTION :
MAIRIE DE GUERLESQUIN

DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION :
PAUL UGUEN, MAIRE
DEPÔT LEGAL :
7 FÉVRIER 2003



INFO

Rappel des règles de collecte et des consignes de tri

Quand devez-vous sortir votre conteneur ? (pour les foyers du centre-ville qui sont dotés de conteneurs individuels)

➔ Le dimanche soir puisque la collecte a lieu le lundi matin à partir de 6 h

Où déposer les bouteilles et les pots en verre ?

➔ Des conteneurs d'apport volontaire se situent au centre commercial.

Que faut-il mettre dans le sac jaune ?

➔ Les papiers (journaux, magazines, publicités), les boîtes de conserve et canettes, les briques alimentaires de lait ou de soupe, les bouteilles et flacons plastiques (les bouteilles d'huile sont acceptées), les cartonnettes. Les pots de yaourts, crème fraîche, beurre, barquettes et emballages ne sont pas autorisés. Les sacs jaunes sont fournis gratuitement par Morlaix Communauté et distribués une fois par an à votre domicile. Ils sont également disponibles en Mairie. Ces sacs sont exclusivement réservés aux déchets recyclables ; tout autre usage est formellement interdit. La collecte a lieu le mercredi matin.

Que faire des encombrants ?

➔ La prochaine collecte en porte à porte est programmée le 19 Juin pour les gros encombrants. Une inscription préalable auprès du service déchets (02.98.15.25.24) est demandée une semaine avant la collecte. En attendant la date de ramassage, les encombrants sont à déposer en déchèterie.

Que faire des déchets verts ?

➔ Il sont à déposer à l'aire de déchets verts de Guerlesquin, ouverte le mercredi et le samedi de 14 h à 16 h ou dans une autre déchèterie (Plougonven, Morlaix). Vous trouverez leurs horaires d'ouverture en Mairie et sur notre site Internet. Vous pouvez acheter un composteur pour votre jardin auprès de Morlaix Communauté au tarif de 19 €, disponible au service environnement (02.98.15.25.24)

Les dates à retenir

Lundi 18 Mai de 8 h 30 à 10 h : Permanence de l'OPAH de Morlaix Communauté (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) - Mairie

Samedi 23 Mai à 14 h : Concours de Belote organisé par le club des Aînés - Porz ar Gozh Ker

Jusqu'au mardi 26 Mai midi : Inscriptions au concours des maisons fleuries - Mairie

Samedi 30 Mai

- ◆ **A 14 h** : Concours de fléchettes électroniques par Red Eo Darts Team - Salle de Cleuaës
- ◆ **A partir de 19 h 12** : Le Mai des Arts dans la Rue - Centre-ville (voir page 2)

Lundi 1er Juin : Petit Tour de France à Morlaix : engagement d'une équipe « Guerlesquin »

Mardi 2 Juin

- ◆ **De 9 h 30 à 12 h** : Permanence de M. INIZAN, Assistant social, sur rendez-vous au 02.98.88.99.90 - Mairie

◆ **De 14 h à 17 h** : Permanence de la Mission Locale, sur rendez-vous au 02.98.15.15.50 - Mairie

◆ **20 h 15** : Art floral par Soleil de Tournesol - Salle des Aînés

Dimanche 7 Juin

- ◆ Elections européennes - Salle du Conseil Porz ar Gozh Ker
- ◆ **De 10 h à 16 h** : Championnat de Bretagne des jeunes de canoë-kayak par Nautisme en Finistère - Plan d'eau du Guic

Vendredi 12 Juin à 18 h : Randonnée de la nuit la plus courte puis repas crêpes par la Fnaca - Hall PMH à Plijadur

Samedi 13 Juin à 13 h : Tournoi de Sixte - Stade de Keravel

Dimanche 14 Juin de 9 h à 17 h : Coupe de Bretagne de voiles légères : régates de bateaux radio-commandés par Voile Baie de Morlaix - Plan d'eau du Guic